

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

Commune de Trignac

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mercredi 6 avril 2022

DEL_20220406_07

Nombre de Conseillers
En exercice
De présents
De votants

29

22

24

L'an deux mille vingt-deux, le six avril

Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Etaient présents :

Claude AUFORT – Dominique MAHE-VINCE – Laurence FREMINET
Gilles BRIAND – Emilie CORDIER – Hervé MORICE – Véronique JULIOT
Sébastien WAIRY - Myriam LEROUX (Départ à 20h54) - Benoît PICHARD
Jean-Pierre LE CROM - Eric MEIGNEN – Denis ROULAND
Patricia L'ECORSIER - Stéphanie BURNEL (départ à 20h20)
Cécile OLIVIER – Laurence DUPONT - Yannick BEAUVAIS
Jessica NICOLAS – David PELON – Françoise HAFFRAY
Didier NOUZILLEAU

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Jean-Louis LELIEVRE a donné son pouvoir à Laurence FREMINET
- Stanislas FONLUPT a donné son pouvoir à Emilie CORDIER

Absents : Christelle POHON – Isabelle GUENEGO - Michel CONANEC
Colette GARRIGUES – Alain DESMARS
Mme Patricia L'ECORSIER a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Objet :

Présentation des subventions

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le

Et que la convocation avait été faite le

30 mars 2022

Chaque année, la commune de Trignac propose de verser aux associations des subventions, elles sont habituellement inscrites au budget primitif.

Il convient donc de prendre une délibération pour pouvoir verser aux associations leurs subventions de fonctionnement, sous réserve de la vérification des pièces.

Il est proposé au CONSEIL MUNICIPAL,

D'approuver les montants des subventions inscrites ci-dessous.

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le 19/04/2022

ID : 044-214402109-20220406-DEL_20220406_07-DE

SLOW

Nom de l'association	Montant proposé
LES JARDINS DE BRIERE	1 000.00 €
LES JARDINS DU BRIVET	600.00 €
ANSDPAH Association Nazairienne de soins à domicile pour personnes âgées et pour handicapés	100.00 €
Ecole de Musique Trignacaise	12 000.00 €
Group. D'apprentis rescapés du bombardement 9/11/1942 (GPT)	250.00 €
ASCT Section Gym Détente	200.00 €
MRAP Région Nazairienne Mouvement contre le racisme	100.00 €
HANDI'NAT Région Nazairienne	350.00 €
ASCT DANSES DE SALON	300.00 €
LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX DE LOIRE ATLANTIQUE	300.00 €
CONSOMMATION LOGEMENT CADRE DE VIE (CLCV)	200.00 €
ASCT TRIGNAC BASKET BALL	8 000.00 €
ASCT TRIGNAC CYCLO	300.00 €
AUTOUR D'UN CAFE	100.00 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE TRIGNAC	2 000.00 €
ATKS - ATLANTIQUE TRIGNAC KARATE SHOTOKAN	1 500.00 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS DE L'ESTUAIRE	300.00 €
TRIGNAC ECHECS	1 200.00 €
TATY A NOUS	300.00 €
ATLC - ATLC CYBERCENTRE	3 000.00 €
TOP 13	1 600.00 €
ADT 44-85 (Aide et Services à Domicile)	100.00 €
CNL (Confédération Nationale de Logement)	100.00 €
FMH (Fédération des Malades et Handicapés)	100.00 €
TRIGNAC HANDBALL	8 000.00 €
VIE LIBRE	100.00 €
SECOURS POPULAIRE Français	600.00 €
ASCT LES AMOUREUX DES CHEMINS	300.00 €
MES DEBILITES	800.00 €
BRIVET CANOE KAYAK	1 500.00 €

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le 19/04/2022

ID : 044-214402109-20220406-DEL_20220406_07-DE

SLOW

LINKIAA Cpa familles (anciennement Enfance et Famille)	100.00 €
BOXE PIEDS POINGS TRIGNAC ACADEMIE (ancien FULL CONTACT)	1 700.00 €
ANEF-FERRER	5 000.00 €
RETRO BUS NAZAIRIENS	200.00 €
RUGBY CLUB TRIGNACAIS	20 000.00 €
LOISIRS ET CREATIONS	300.00 €
SOCIETE DE CHASSE	1 000.00 €
ASSOCIATION REGIONALE DES MUTILES DE LA VOIX DES PAYS LOIRE	100.00 €
TRIGNAC TENNIS DE TABLE	1 700.00 €
ADAR	100.00 €
ASS RESTAURANTS DU CŒUR	100.00 €
BANQUE ALIMENTAIRE DE LOIRE-ATLANTIQUE	100.00 €
CIDFF	100.00 €
COS	63 099.00 €
LES PETITS MOUSSAILLONS	163 170.00 €
POLLENIZ (anciennement FDGDON 44)	2 000.00 €
ASS ORDRE DES AVOCATS ST NAZAIRE	1 536.00 €
ASSOCIATION MAEPA CAMILLE CLAUDEL	1 000.00 €
CROIX ROUGE FRANCAISE DELEGATION LOCALE DE BRIERE ATLANT	100.00 €
ASS OLYMPIC CYCLISTE NAZAIRIEN	100.00 €
OSCM	25 500.00 €
OFFICE ANIMATION SPORTIVE BRIERE (OASB)	11 142.48 €
ASSOC SPORT COLLEGE LAMBOT (UNSS)	800.00 €
USEP (Groupement des Associations USEP de Brière)	1 000.00 €
AFM Téléthon	100.00 €
Solidarité femmes Loire-Atlantique	100.00 €
Club Photo Trignac (Anciennement ASCT PHOTOS)	300.00 €
Entraide Cancer	100.00 €
TAKKU LIGGEEY	200.00 €
Rêves de Clown	100.00 €
Centre d'Histoire du Travail (CHT)	100.00 €
Planning familial 44	200.00 €
Phoenix Danse Trignac	2 000.00 €

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le 19/04/2022

ID : 044-214402109-20220406-DEL_20220406_07-DE

SLO

A.N.G.E	300.00 €
Saint Nazaire Association - Estuaire Magazine	3 500.00 €
Prévenir et Réparer	100.00 €
TJA	150.00 €
APF France HANDICAP (Ass. Des Paralysés de France)	100.00 €
FNATH Estuaire, Retz et Sillon (Ass. Nationale des Accidents du Travail et Handicapés)	100.00 €
Mini-flotte 44	1 000.00 €
Aide à l'Ukraine	1 500.00 €
Composteurs (trignacais)	1 000.00 €
Réserve	13 802.52 €
TOTAL 6574	370 000.00 €

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

VU l'avis favorable de la commission Finances en date du 28 mars 2022,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
PREND ACTE**



Pour extrait conforme
le Maire
Claude AUFORT

Envoyé en préfecture le 19/04/2022
Reçu en préfecture le 19/04/2022
Affiché le 19/04/2022
ID : 044-214402109-20220406-DEL_20220406_07-DE